

Consulter le Plan Prévention des Risques Naturels de Valmondois (PPRN)

Des inondations liées à des phénomènes de ruissellement au cours d'épisodes pluvieux intenses ont été constatées sur le territoire de la commune de Valmondois. C'est pourquoi, un plan d'exposition aux risques (PER) d'inondation par ruissellement a été approuvé sur cette commune le 1er février 1990.

Afin de réglementer l'utilisation des sols et de ne plus exposer les biens et les personnes au risque naturel d'inondation par ruissellement, le préfet du Val-d'Oise a prescrit la révision de ce PER ancien et sa transformation en un plan de prévention des risques naturels (PPRN).

Si vous êtes intéressé par ce plan de prévention des risques naturels de Valmondois (PPRN), le dossier complet dans sa version électronique est disponible sur le site du ministère [ici](#)

Bonne lecture !

Liens utiles

[PPRN](#)